



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes

Question écrite n° 109580

Texte de la question

M. Jacques Péliissard appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur l'avenir des dessertes ferroviaires dans le Jura. Le 11 décembre prochain, la Franche-Comté comptera parmi le cercle fermé des territoires traversés par une Ligne Grande Vitesse à dimension européenne, avec la mise en service de la branche Est de la ligne Rhin-Rhône, reliant Dijon à Mulhouse, via Besançon et Belfort. Ce projet, qui bénéficie essentiellement aux territoires du nord de la Franche-Comté, a prévu un déploiement ultérieur d'une branche sud dont le devenir et le tracé sont aujourd'hui remis en question. De fait, il modifie l'organisation de la desserte ferroviaire des gares jurassiennes en général et de sa ville-préfecture en particulier. Ainsi, à compter du 11 décembre, il est à craindre la suppression de trois des quatre lignes de trains corail longue distance reliant Strasbourg à Lyon, notamment du fait que les flux entre ces villes passeront avec les prochains TGV. En outre, le maintien de la seule desserte longue distance par le TGV Strasbourg-Marseille ne compense pas suffisamment cette mesure, pas plus que la mise en oeuvre d'une nouvelle desserte au titre des trains d'équilibre du territoire, qui demeure, à ce jour, hypothétique. En outre, la redéfinition du cadencement des TER actuellement en cours n'offre pas de perspective encourageante quant à l'existence de liaisons directes entre Lons-le-Saunier et les gares TGV Besançon-Viotte et Besançon Franche-Comté. Aussi, Lons-le-Saunier et son bassin de vie courent le risque d'être déconnectés de l'infrastructure Rhin-Rhône et limités dans leurs liaisons avec les grands centres urbains proches (Besançon, Lyon). Aussi il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce dossier et quels engagements ce dernier compte prendre afin de maintenir une desserte pertinente de Lons et plus largement du Jura dans le cadre des liaisons nationales, qu'elles relèvent des prochains trains d'équilibre du territoire comme de la branche sud de la LGV Rhin-Rhône.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Péliissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109580

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5345

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)